

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
MURET  
VILLE DE  
31220 CAZERES

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DECISION MUNICIPALE

Demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour l'acquisition d'une balayeuse de voirie

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération N°2023-10/12-108 en date du 10 décembre 2023 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal en vertu de l'article L.2122-22 26° du CGCT ;  
Vu le projet d'acquisition d'une balayeuse de voirie ;  
Vu le devis estimatif afférent ;

Décision Municipale  
DC-2024-029

Considérant qu'il peut être fait appel au soutien financier du Conseil Départemental dans le cadre d'une demande de subvention pour l'équipement matériel de la collectivité,

**DECIDE**

**Article 1 :** De solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour soutenir le plan de financement du projet d'acquisition d'une balayeuse de voirie.

**Article 2 :** Le plan de financement est proposé comme suit :

COUT ESTIMATIF TOTAL (HT)	MONTANT ELIGIBLE (HT)	% SUBVENTION-NABLE	MONTANT SOLLICITE	AUTO FINANCEMENT (HT)
85 000, 00 €	80 000, 00 €	40 %	32 000, 00 €	53 000, 00 €

La commune sollicitera une aide de 32 000,00 € auprès du Conseil Départemental dans le cadre de ce projet d'acquisition et pourra, dans le cadre de ce dossier, effectuer selon le cours de l'instruction qui en sera faite, apporter tout complément ou modification nécessaire à la demande initiale.

**Article 3 :** La présente décision sera transmise au représentant de l'État et adressée au comptable public de la collectivité.

**Article 4 :** La présente décision fera l'objet d'une information aux élus lors du prochain conseil municipal et sera publiée sur le site internet de la collectivité.

Fait à Cazères, le 11 septembre 2024

Le Maire,  
Raymond DEFIS